



ORIGINAL POUR LE BUREAU D'IMPÔT T2 DÉCLARATION DE REVENUS DES CORPORATIONS (années d'imposition 1991 et suivantes)

Réservé au ministère

Tous les numéros du Guide mentionnés dans la présente déclaration sont des renvois au *Guide T2 - Déclaration de revenus des corporations*.

Les renvois aux parties, articles, paragraphes et alinéas mentionnés dans la présente déclaration se trouvent dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Toutes les corporations doivent remplir la présente déclaration comme déclaration de revenus fédérale et déclaration de revenus provinciale ou territoriale pour les provinces et territoires qui ont conclu un accord visé par la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé (1977)*.

Envoyez ou remettez la présente déclaration, accompagnée des états financiers et relevés requis, à votre bureau d'impôt, ou encore expédiez le tout par la poste au centre fiscal qui dessert la corporation. Vous devez soumettre la déclaration dans les six mois qui suivent la fin de l'année d'imposition de la corporation.

Identification

Raison sociale de la corporation (en majuscules) (guide, numéro 12)		Numéro de compte (guide, numéro 12)	
Adresse du siège social de la corporation (guide, numéro 13)		Déclaration visant l'année d'imposition (guide, numéro 17) du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 1 9 au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 1 9 jour mois année jour mois année	
Ville et province ou territoire	Code postal	L'année d'imposition a-t-elle changé depuis la dernière déclaration? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du siège social) (guide, numéro 13) a/s		Si oui et qu'une acquisition de contrôle visée par le paragraphe 249(4) explique ce changement, indiquez la date de l'acquisition du contrôle de la corporation. <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 1 9 jour mois année	
Ville et province ou territoire	Code postal	Type de corporation à la fin de l'année d'imposition (guide, numéro 18) 1 <input type="checkbox"/> Privée dont le contrôle est canadien 5 <input type="checkbox"/> Contrôlée par une corporation publique 2 <input type="checkbox"/> Autre, privée 4 <input type="checkbox"/> Autre (précisez) 3 <input type="checkbox"/> Publique	
Emplacement des livres et des registres: Nom de la personne à contacter		Le type de la corporation a-t-il changé au cours de l'année d'imposition? 2 oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/>	
Adresse		Si oui, précisez le changement.	
Ville et province ou territoire	Code postal	La corporation est-elle une corporation sans but lucratif qui est exemptée d'impôt en vertu de l'alinéa 149(1)e) ou l) de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> ? (guide, numéro 19) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Numéro de téléphone	Ind. rég.	Quelle est la principale activité commerciale de la corporation? (guide, numéro 20) (Si la corporation n'est pas exploitée activement, veuillez l'indiquer.)	
La corporation est-elle résidente du Canada? (guide, numéro 14) 2 oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/> Si non, indiquez le pays de résidence.		Les principales activités de la corporation ont-elles changé depuis la dernière déclaration? 2 oui <input type="checkbox"/> 1 non <input type="checkbox"/>	
Est-ce la première année pour laquelle une déclaration est soumise? (guide, numéros 15 et 16) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Si oui, indiquez la date de constitution en corporation ou de fusion, selon le cas. Date de constitution en corporation: <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 1 9 Date de fusion: <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 1 9 jour mois année jour mois année		Si les activités principales comprennent la revente de marchandises, précisez le type de commerce. en gros <input type="checkbox"/> au détail <input type="checkbox"/>	
Est-ce la dernière année d'imposition avant une fusion? (guide, numéro 16) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		Précisez le ou les produits principaux qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits ou encore les services fournis, en indiquant ci-dessous le pourcentage approximatif que chaque produit ou service représente par rapport au total des recettes. 1. _____ % 2. _____ % 3. _____ %	
Est-ce la déclaration finale jusqu'à la dissolution de la corporation? (guide, numéro 1) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		Langue de correspondance Indiquez la langue de correspondance de votre choix. 2 Français / French <input type="checkbox"/>	
Est-ce une déclaration modifiée? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		Language of correspondence Please indicate below the language of your choice. 1 English / anglais <input type="checkbox"/>	

Pièces justificatives requises

États financiers – Les états financiers comprennent un bilan, un état des résultats, les notes se rapportant aux états financiers et le rapport du vérificateur, s'il y a lieu. **Relevés** – Remplissez le questionnaire ci-dessous. Pour chaque réponse affirmative, annexe le relevé demandé à votre déclaration.

	Oui	Numéro du relevé	Numéro du guide
1 – Le revenu net indiqué dans les états financiers diffère-t-il du revenu net aux fins de l'impôt sur le revenu? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(1)	36 & 51
2 – La corp. a-t-elle fait des dons de charité, des dons au Canada ou à une prov. ou des dons de biens culturels? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(2)	52 & 53
3 – La corporation a-t-elle reçu ou payé des dividendes? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(3)*	54, 82 & 84
4 – La corporation déduit-elle des pertes autres que des pertes en capital, des pertes en capital nettes, des pertes agricoles, des pertes comme commanditaire ou assimilé ou des pertes agricoles restreintes? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(4)	56 – 62
5 – La corporation a-t-elle un établissement stable dans plus d'une administration? _____	<input type="checkbox"/>	T2S-TC*	91
6 – La corporation a-t-elle, par une cession réelle ou réputée de biens, réalisé des gains en capital (y compris des dividendes sur les gains en capital) ou subi des pertes en capital? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(6)*	37
7 – S'il s'agit d'une corporation privée dont le contrôle est canadien, la corporation a-t-elle à la fois un revenu de placements et un revenu tiré d'une entreprise exploitée activement au Canada, y compris un revenu d'une entreprise exploitée activement qu'elle reçoit à titre d'associé d'une société? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(7)*	66 & 81
8 – La corporation a-t-elle un élément d'actif qui donne droit à la déduction pour amortissement? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(8)*	38
9 – La corporation a-t-elle un élément d'actif qui est un bien en immobilisation admissible? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(8)(A)*	39
10 – La corporation est-elle liée à une autre corporation? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(9)	23
11 – La corporation est-elle associée à une autre corporation? _____	<input type="checkbox"/>	T2013*	21
12 – La corporation a-t-elle conclu des transactions avec liens de dépendance avec des non-résidents (y compris les transactions à contrepartie nulle ou non monétaire)? Si oui, cochez la case à droite et soumettez une déclaration de renseignements T106 à votre bureau de district d'impôt ou centre fiscal. _____	<input type="checkbox"/>	T106*	35
13 – a) La corporation a-t-elle conclu des transactions (y compris des transferts visés par l'article 85) avec ses actionnaires, ses cadres ou ses employés, exception faite des opérations visées par la question 12? Si un choix est fait selon l'article 85, vous devez soumettre la formule T2057 ou T2058. _____	<input type="checkbox"/>	T2S(11)	24
b) Si oui et que la transaction a été conclue entre corporations ayant un lien de dépendance auxquelles l'article 85 s'applique, les biens du cédant ont-ils été cédés, en totalité ou presque, au cessionnaire? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(11)(A)	25
14 – La corporation a-t-elle une base de la déduction pour épuisement gagnée? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(12)	40
15 – La corporation demande-t-elle des réserves quelconques? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(13)	41
16 – La corporation a-t-elle versé des redevances, des honoraires de gestion ou d'autres paiements semblables à des résidents du Canada? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(14)	26
17 – La corporation demande-t-elle une déduction pour les paiements versés à un régime enregistré de pensions, à un régime enregistré de prestations supplémentaires de chômage, à un régime de participation différée aux bénéfices ou à un régime de participation des employés aux bénéfices? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(15)	27
18 – La corporation demande-t-elle une déduction pour ristournes? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(16)*	42
19 – La corporation est-elle une caisse de crédit demandant une déduction à titre de «répartitions proport. à l'importance des emprunts»? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(17)	43
20 – La corporation est-elle une corporation de placement au sens de l'article 130, ou une corporation de fonds mutuels au sens de l'article 131? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(18)	106
21 – La corporation a-t-elle au moins un actionnaire non résidant? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(19)	30
22 – La corporation a-t-elle exploité une entreprise au Canada pendant qu'elle n'était pas une corporation canadienne? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(20)	89
23 – La corporation demande-t-elle un crédit fédéral pour impôt étranger, ou encore un crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(21)*	72 - 74
24 – La corp. ou une corp. étrangère affiliée de la corp. ou encore une autre corp. avec laquelle la corp. avait un lien de dépendance, a-t-elle eu, à une date quelconque de l'année d'imposition, un droit de jouissance sur une fiducie non résidente détenant un pouvoir discrétionnaire à laquelle s'applique le paragraphe 94(1)? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(22)	31
25 – La corp. a-t-elle demandé une déduc. pour la recherche scient. et le dévelop. expér. conformément à l'art. 37(1)? _____	<input type="checkbox"/>	T661*	44
26 – S'agit-il de la première déclaration d'une nouvelle corporation, d'une corporation fusionnée ou d'une corporation mère après la liquidation d'une filiale? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(24)	15 & 16
27 – La corp. a-t-elle eu, pendant l'année, des corp. étrangères affiliées, au sens de l'alinéa 95(1)d)? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(25)	32
28 – La corp. est-elle une corp. de placement appartenant à des non-résidents qui demande un «remboursement admissible»? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(26)	107
29 – La corporation a-t-elle des bénéfices de fabrication et de transformation au Canada? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(27)*	67
30 – La corporation ajoute-t-elle un montant à son revenu imposable conformément à l'article 110.5? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(28)	64
31 – La corporation a-t-elle versé à des non-résidents du Canada des redevances, loyers, honoraires de gestion, honoraires d'assistance technique, honoraires de recherche et de développement, intérêts, dividendes, des paiements pour des services ou paiements sur des films sans avoir soumis la déclaration NR4B (NR4-NR4A avant 1991), T4-T4A ou T4A-NR appropriée à l'égard de tels versements? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(29)	33
32 – La corporation demande-t-elle une déduction pour frais engagés en vue de faire de la publicité dans un journal ou un périodique non canadien ou sur une station étrangère de radiodiffusion ou de télédiffusion? _____	<input type="checkbox"/>	T2S(30)	34
33 – S'il s'agit d'une corporation non résidente, la corporation a-t-elle versé des honoraires, des commissions ou d'autres paiements à des non-résidents pour des services rendus au Canada, déclaré des revenus provenant de la location de biens immeubles situés au Canada ou de redevances forestières, ou encore exploité une entreprise au Canada par l'intermédiaire d'un établissement stable? _____	<input type="checkbox"/>		5
34 – Y a-t-il eu des cotisations versées à une convention de retraite (CR) ou des remboursements reçus d'une telle convention au cours de l'année? _____	<input type="checkbox"/>		
35 – La corporation déduit-elle une perte ou un autre montant à l'égard d'un abri fiscal acquis après le 31 août 1989? _____	<input type="checkbox"/>	T5004*	28
36 – La corporation est-elle membre d'une société pour laquelle un numéro de société lui a été attribué? _____ Si oui, joignez une liste de tous les numéros attribués _____	<input type="checkbox"/>	T5013*	29

* Les relevés suivis d'un astérisque sont imprimés par Revenu Canada, Impôt. Vous pouvez en obtenir des exemplaires à votre bureau de district d'impôt. Pour établir les autres relevés, il vous suffit de fournir les renseignements demandés dans le guide et d'inscrire le numéro du relevé qui s'applique dans le coin supérieur droit de votre document.

ORIGINAL POUR LE BUREAU D'IMPÔT

Raison sociale de la corporation	Numéro de compte	Fin de l'année d'imposition jour mois année
----------------------------------	------------------	--

Calcul du revenu imposable et du montant de base de l'impôt de la partie I

Revenu (perte) net(te) aux fins de l'impôt sur le revenu, d'après les états financiers ou le T2S(1), selon le cas (guide, numéros 36 et 51) ----- **111** -----

Moins : Dons de charité **113** ----- maximum 20% du revenu net (guide, numéro 52) ----- **115** -----

Dons au Canada ou à une province et dons de biens culturels (guide, numéro 53) ----- **117** -----

Dividendes imposables déductibles selon les articles 112 et 113 (guide, numéro 54) ----- **119** -----

Impôt de la partie VI. 1 ----- X 9/4 (guide, numéro 55) ----- **120** -----

Pertes agricoles restreintes d'années d'imposition antérieures selon le T2S(4) (guide, numéro 58) ----- **121** -----

Pertes autres que des pertes en capital et pertes comme commanditaire ou assimilé d'années d'imposition antérieures selon le T2S(4) (guide, numéros 59 et 60) ----- **123** -----

Pertes en capital nettes d'années d'imp. antérieures selon le T2S(4) (guide, numéro 61) ----- **125** -----

Pertes agricoles d'années d'imp. antérieures selon le T2S(4) (guide, numéro 62) ----- **126** -----

Revenu imposable **127** -----

Montant à ajouter au revenu imposable à l'égard des déductions pour impôt étranger selon le T2S(28) (guide, numéro 64) :

Ligne 127 ----- + montant à ajouter ----- = revenu imposable modifié (A) -----

Montant de base de l'impôt de la partie I :

Impôt de 38% du montant de la ligne 127 (ou du montant (A), s'il y a lieu) ----- **202** -----

Déduction accordée aux petites entreprises

Guide, numéro 66

Corporations qui, pendant toute l'année d'imposition, ont été des corporations privées dont le contrôle est canadien

Revenu provenant d'une entreprise exploitée activement au Canada selon le T2S(7) ----- **223** ----- (A)

Revenu imposable selon la ligne 127 (moins rajustement relatif au crédit pour impôt étranger) ----- **225** ----- (B)

Plafond des affaires pour l'année (selon le T2013 pour corporations associées) ----- **227** ----- (C)

Déduction accordée aux petites entreprises — 16% du moins élevé des montants (A), (B), et (C) ----- **231** ----- (D)

(Le montant (D) servira au calcul de l'impôt de la partie I à la page 4.)

Déduction pour bénéfices de fabrication et de transformation

Guide, numéro 67

Toutes les corporations ayant réalisé des bénéfices de fabrication et de transformation

Bénéfices de fabrication et de transformation réalisés au Canada selon le T2S(27) ----- **233** -----

Moins : le moins élevé des montants des lignes 223, 225, et 227 ci-dessus ----- ----- (A)

Revenu imposable selon la ligne 127 ci-dessus ----- -----

Moins le total de :

i) Le moins élevé des montants des lignes 223, 225, et 227 ci-dessus ----- -----

ii) Pour les corp. privées dont le contrôle est canadien, inscrivez :

Revenu de placements au Canada selon la ligne 247 ----- -----

Revenu de placements à l'étranger selon la ligne 249 ----- -----

Somme partielle ----- **449** -----

Moins : Pertes en capital nettes déduites à la ligne 125 ----- ----- = -----

iii) Crédit pour impôt étranger sur un revenu tiré d'une entreprise selon la ligne 213 ----- X 10/4 = ----- **235** ----- (B)

Moins élevé des montants (A) et (B) ----- X $\frac{\text{nombre de jours de l'année d'impos. après juin 1989 et avant juil. 1990}}{\text{nombre total de jours dans l'année d'imposition}}$ X 3% = ----- (C)

Moins élevé des montants (A) et (B) ----- X $\frac{\text{nombre de jours de l'année d'impos. après juin 1990 et avant juil. 1991}}{\text{nombre total de jours dans l'année d'imposition}}$ X 4% = ----- (D)

Moins élevé des montants (A) et (B) ----- X $\frac{\text{nombre de jours de l'année d'imposition après juin 1991}}{\text{nombre total de jours dans l'année d'imposition}}$ X 5% = ----- (E)

Déduction pour bénéfices de fabrication et de transformation (total des montants (C), (D), et (E)) ----- **243** ----- (F)

(Le montant (F) servira au calcul de l'impôt de la partie I à la page 4.)

Calcul de l'impôt de la partie I

Toutes les corporations

Montant de base selon la ligne 202 de la page 3 _____ (A)

Calcul de la surtaxe des corporations (guide, numéro 68)

Montant de base (montant (A) ci-dessus) _____ (1)

Moins :

10% du revenu imposable _____ (2)

Déduction pour corporations de placement selon
la ligne 203 ci-dessous _____ (3)

Déduction supplémentaire – Caisses de crédit selon
la ligne 206 ci-dessous _____ (4)

Crédit pour impôt sur les opérations forestières selon
la ligne 215 ci-dessous _____ (5)

Pour une corporation qui, durant toute l'année d'imposition, a été une corporation de fonds
mutuels (paragraphe 131(8)), ou une corporation de placement (paragraphe 130(3)), le moins
élevé des montants (a), (b), et (c):

28% du revenu imposable _____ (a)

28% des gains en capital imposés _____ (b)

L'impôt de la partie I à payer, avant l'application de
la surtaxe (montant (A) moins montant (D)) _____ (c)

Total des montants (2) à (6) _____ (7)

Montant net (montant (1) moins montant (7)) _____ (8)

Surtaxe des corporations : Montant (8) x 3 % = _____ **209** _____ (B)

Résultat partiel (montant (A) plus montant (B)) _____ (C)

Moins :

Déduction accordée aux petites entreprises selon la ligne 231 de la page 3 _____

Déduction pour corporation de placement (guide, numéro 69) _____ **203** _____
(Gains en capital imposés **205** _____)

Déduction supplémentaire – Caisses de crédit (guide, numéro 70) _____ **206** _____

Abattement d'impôt fédéral (guide, numéro 71) _____ **207** _____

Déduction pour bénéfices de fabrication et de transformation selon la ligne 243 de la page 3 _____

Crédit pour impôt étranger sur revenu non tiré d'une entreprise selon le T2S(21) (guide, numéro 72) _____ **211** _____

Crédit pour impôt étranger sur revenu d'entreprise selon le T2S(21) (guide, numéro 73) _____ **213** _____

Crédit pour impôt sur les opérations forestières selon le T2S(21) (guide, numéro 74) _____ **215** _____

Crédit d'impôt pour contributions politiques fédérales (guide, numéro 75) _____ **217** _____

Contributions politiques fédérales (selon reçus annexés) **219** _____

Crédit d'impôt de la partie VI selon le T921 (guide, numéro 76) _____ **224** _____

Crédit d'impôt de la partie I.3 selon le T962 (guide, numéro 77) _____ **226** _____

Crédit d'impôt à l'investissement selon le T2038 (CORP) (guide, numéro 78) _____ **221** _____

Impôt de la partie I à payer (montant (C) moins montant (D)) – À reporter à la ligne 129 de la page 6 _____ (D)

Renseignements supplémentaires

(1) S'il s'agit d'une corporation privée dont le contrôle est canadien, donnez les renseignements suivants sur les actionnaires qui détiennent le plus d'actions avec droit de vote.

Nom des actionnaires	Numéro d'assurance sociale ou numéro de compte	% d'actions avec droit de vote détenues
		%
		%
		%

(2) Rémunération totale (y compris les traitements, salaires, primes et commissions) versée aux employés dans l'année d'imposition. (à l'exclusion des traitements de la direction indiqués à la ligne (3) ci-dessous et des avantages accordés aux employés qui sont indiqués à la ligne (4) ci-dessous) _____

(3) Total des traitements de la direction (y compris primes et jetons de présence d'administrateurs) versés dans l'année d'imposition aux propriétaires de la corporation en leur qualité de cadres, administrateurs, etc. _____

(4) Total des avantages accordés aux employés _____

(5) Nombre d'employés à la fin de l'année d'imposition _____

(6) Inscrivez le numéro de compte de versements d'employeur. (S'il y en a plusieurs, inscrivez-en un seul) _____

Sommaire de l'impôt et des crédits

Impôt fédéral :

Impôt de la partie I à payer selon la page 4 (guide, numéro 85) _____	129	
Impôt de la partie IV à payer selon la page 5 (guide, numéro 86) _____	131	
Impôt de la partie IV.1 à payer (selon le T761) (guide, numéro 87) _____	132	
Impôt de la partie VI.1 à payer (selon le T761) (guide, numéro 88) _____	133	
Impôt de la partie XIV à payer (selon le T2S(20)) (guide, numéro 89) _____	135	
Total de l'impôt fédéral _____		

Impôt provincial ou territorial :

Administration provinciale ou territoriale (guide, numéro 90) _____ 137		
<small>(Si plus d'une administration, inscrivez «multiple» et remplissez la formule T2S-TC)</small>		
Impôt prov. ou territ. à payer (sauf l'impôt du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta) (guide, numéro 91) _____	139	
Moins : Crédits et dégrèvements d'impôt provincial ou territorial selon le T2S-TC (guide, numéros 92 à 102) _____	141	
Total de l'impôt à payer _____	143	

Moins Acomptes provisionnels (guide, numéro 103) _____	145	
les Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (guide, numéros 79 et 104) _____	146	
crédits : Remboursement au titre de dividendes selon la page 5 (guide, numéros 84 et 105) _____	147	
Remboursement fédéral au titre de gains en capital selon le T2S(18) (guide, n° 106) _____	149	
Remboursement prov. ou territ. au titre de gains en capital selon le T2S(18) (guide, n° 106) _____	151	
Remboursement admissible selon le T2S(26) (guide, numéro 107) _____	153	
Impôt retenu à la source (annexez les feuillets – guide, numéro 108) _____	157	
Crédit d'impôt de la C.-B. remboursable selon la formule T87 (guide, numéro 109) _____	158	

Paiement sur prod. 159 _____ <small>(guide, numéro 110)</small>	Solde impayé 163 <input type="checkbox"/> <small>(guide, numéro 111)</small>	Paiement en trop 165 <input type="checkbox"/> <small>(guide, numéro 111)</small>	Code de remboursement 161 <input type="checkbox"/> <small>(guide, numéro 112)</small>
---	--	--	---

Attestation

Je, _____ de _____
(nom en majuscules) (adresse)

suis un cadre autorisé à signer pour la corporation.

J'atteste que j'ai examiné la présente déclaration, y compris les relevés et les états ci-annexés, et qu'elle est une déclaration vraie, exacte et complète. J'atteste de plus que la méthode employée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par la présente déclaration est la même que pour l'année précédente, sauf exceptions expressément décrites dans un état annexé à la présente.

Signature d'un cadre autorisé à signer pour la corporation

Date _____ 19 _____

Poste ou titre du cadre